

Devis-descriptif KoTRec BIO

Un produit circulaire et durable

1. La description

Le matériau a été développé à partir d'agrégats de pierre composites avec une largeur de bande optimale et liés par une combinaison de biopolymères et de géopolymères pour une résistance et une flexibilité élevées. Le matériau a un grain légèrement détaché sur la couche supérieure pour un aspect naturel.

Couleur : beige/naturel.

Convient également pour les pentes. KoTRec BIO avec bio- et géopolymères doit être usiné dans les 48 heures suivant la production.

2. Les matériaux

2.1 Le matériel se compose de:

Pierre concassée angulaire.

La pierre concassée est principalement constituée de matériaux propres et recyclés.

Le liant composé de géopolymères et de biopolymères, qui offre résistance et flexibilité.

2.2 Propriétés du matériau:

Granularité	0-8 mm
La couleur	beige/naturel
Densité	2.100-2.300 kg/m ³
Portance	10 MPa

Le matériau est un matériau de construction façonné.

3. Méthode de production

Avant d'être livré, le matériau doit être produit dans une installation commandée par ordinateur et équipée d'un mélangeur forcé, afin que les matériaux de base soient mélangés de manière homogène dans les proportions exactes pour obtenir un produit spécifique et de haute qualité. D'éventuelles corrections peuvent être apportées en fonction de la teneur en humidité des produits de base.

4. Spécifications pour les fondations

Les fondations doivent avoir une capacité portante d'au moins 85 MPa en utilisation normale et d'au moins 110 MPa en charge lourde. La pente de la fondation doit être profilée à au moins 2 à 3 % du profil de la toiture ou du dévers.

5. Spécifications et résistance à la compression de la couche supérieure

La couche supérieure est appliquée en une épaisseur d'au moins 10 cm compactée sur une bonne fondation portante. La couche supérieure a une résistance à la compression de 10 MPa.

6. Méthode d'application de la couche de finition

La couche de finition de KoTRec BIO doit être appliquée à l'aide d'un finisseur/épandeur. La pente transversale de la surface est au moins de 2-3%, qu'il s'agisse ou non d'un profil de toit ou d'un dévers. L'écart par rapport au profil doit être d'au moins 1 cm. Le compactage est réalisé en trois passages avec un rouleau à pneus et un rouleau tandem (statique - dynamique - statique).

7. Après les travaux, la route doit être fermée au trafic léger pendant au moins 24 heures. Pour les trafics plus importants, la route doit être fermée pendant au moins 72 heures. Vitesse maximale autorisée : 30 km/heure.